

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 29 mars 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 23 septembre à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Madame REYNES Stéphanie était excusée. Madame Sarah SENEGAS a accepté la fonction de secrétaire de séance. Madame Nathalie TOURNIER, secrétaire, assistait à la réunion.

- Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 22 février 2021

Le compte rendu transmis aux conseillers avec la convocation, a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

- Vote du compte de gestion et du compte administratif et Affectation de résultat :

Les résultats du compte administratif et du compte de gestion ont été présentés et soumis au vote par Mme MATET Aline, première adjointe. Au 31 décembre 2020, les résultats des comptes de la commune sont les suivants :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Total des dépenses budgétaires	245 124.80 €	Total des dépenses budgétaires	340 223.63 €
Total des recettes budgétaires	295 899.21 €	Total des recettes budgétaires	311 438.35 €
Soit un excédent sur l'année 2020	50 774.41 €	Soit un excédent sur l'année 2020	26 060.31 €

Toute section confondue et sans la reprise des restes à réaliser, ni des résultats reportés de l'année 2020, le résultat 2020 est excédentaire de 76 834.72 €

Le compte de gestion et le compte administratif sont le reflet chiffré de l'année écoulée, auquel est ajouté le résultat de l'année précédente (2020). Le résultat des deux sections à la clôture de l'exercice précédent était le suivant :

Section de fonctionnement 2020 résultat cumulé :

Dépenses	90 016.49 €
Recettes	103 819.19 €
	13 802.70 €

Section d'investissement 2020 résultats cumulés :

Dépenses	0 €
Recettes	50 774.41 €
	50 774.41 €

Résultat cumulé de clôture exercice + 64 577.11 €

Les résultats du compte administratif, du compte de gestion et l'affectation de résultat ont été soumis au vote par Mme MATET Aline, première adjointe, et adoptés à l'unanimité des membres présents.

- **Vote du taux des taxes pour 2021 :**

Monsieur le Maire précise que conformément à la loi des finances 2020, la commune ne percevra plus la taxe d'habitation. A compter de cette année, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera perçue par l'Etat qui reversera une compensation. A partir de cette année la THPB des départements ira aux communes pour compenser la perte de la TH sur les résidences principales.

Taxes	Taux votés en 2020	Taux proposés en 2021	Taux votés en 2021
Habitation	9.81 %		
Foncier (bâtie)	9.34 %	9.34 %	30.03 % (9.34% + 20.69 %*)
Foncier (non bâtie)	34.00 %	34.00 %	34.00 %

**les 20.69 % correspondent à la part qui était réservée au département et qui sera désormais à la commune.*

A l'unanimité, les taux sont votés à l'identique pour l'année 2021.

- **Vote des subventions aux associations :**

Les subventions ont été reconduites à l'identique des années précédentes. Elles sont versées aux associations suivantes et ont été soumises au vote du Conseil Municipal pour un montant de 940.00 € répartis de la façon suivante : ADMR : 250.00 € - Société de Pêche : 100.00 € - APE de l'école des Quatre vents : 190.00 €

- **Présentation et Vote du Budget Primitif 2021 :**

Le budget primitif 2021 est présenté à l'ensemble du Conseil Municipal. Il s'équilibre :

En Section de fonctionnement	Dépenses et Recettes	303 610.41 €
En Section d'Investissement	Dépenses et Recettes	226 981.49 €
Total des 2 sections		530 591.90 €

Le Budget 2021 est voté à l'unanimité des membres présents.

- **Délibération pour la modification des statuts du SIAEP des Rives du Tarn :**

Monsieur le Maire indique que SIAEP des Rives du Tarn a adopté le 29 mars 2021 des nouveaux statuts. Chaque commune adhérente au syndicat doit adopter également ces nouveaux statuts. Sans réponse de notre part, la décision du conseil municipal est réputé favorable.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur cette modification des statuts : 10 voix pour.

- **Cession portion de parcelle au département :**

Monsieur le maire indique qu'il a été saisi par le service des routes du département en charge de la RD 54 et qu'il lui a été demandé si la commune serait favorable à la cession d'une portion de parcelle afin d'apporter des aménagements à la RD54.

Les conseillers municipaux présents sont favorables à cette cession et demande à ce qu'une délibération soit prise en ce sens.

Se pose également la question du bois sis sur la parcelle en question, M. DAMERVAL demande aux conseillers présents de se prononcer. A l'unanimité il est décidé de procéder à la vente du bois à un professionnel.

QUESTIONS DIVERSES :

- Il est souligné des incivilités au niveau des containers à poubelles à Saint-Martin ;
- Terrain de St-Martin : attente de la finalisation du PLUI ;
- Un questionnement est en cours en ce qui concerne les toilettes au niveau du parking ;
- Le poste à pourvoir, concernant l'entretien et l'accueil du château a vu son affectation repoussée vu que le château est fermé en raison de la pandémie.
- Il est signalé que les pierres stockées sous le pont devraient être retirées.
- L'idée d'une borne électrique pour les véhicules a été lancée, après débat celle-ci n'a pas été retenue ;

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Dup' or similar, written in a cursive style.

Séance levée à 23h10